

Paris, le 28 février 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ouverture de la saison thermale 2020

Face aux enjeux de santé publique, l'activité thermale renforce son rôle grâce aux résultats prouvés de la médecine thermale et à son implication dans la recherche. Son bilan reste positif avec une **fréquentation des stations toujours dynamique** en 2019, une efficacité des soins encore mieux démontrée et des investissements ambitieux. Depuis quelques jours, les **90 stations thermales** et les **111 établissements thermaux** ouvrent leurs portes, accueillant les curistes pour une nouvelle saison.

- **L'ACTIVITE THERMALE**

- **Les chiffres de fréquentation**

En 2019, la fréquentation des stations thermales françaises perdure et dépasse le seuil des **579.000 curistes**. En effet, 579 630 curistes assurés sociaux ont suivi une cure thermale, une progression de **plus de 25% depuis 2008**. Le nombre de journées de soins dépasse les 10 millions pour l'année.

Ces résultats témoignent d'une évolution du regard des médecins sur le thermalisme qui le prescrivent plus facilement à leurs patients, notamment du fait des résultats encourageants de la recherche thermale.

- **Les tendances des orientations thérapeutiques**

La rhumatologie reste la première orientation thérapeutique et concerne 80% des prescriptions. Viennent ensuite le traitement des voies respiratoires et la phlébologie, la dermatologie et de l'appareil digestif. Concernant le thermalisme pédiatrique, la désaffection des enfants se poursuit en raison notamment de la diminution de l'offre d'accueil spécialisée (Maison d'Enfants à Caractère Sanitaire), seule la station de La Bourboule dispose encore d'une maison d'enfants.

La reconquête des enfants se fera peut-être grâce à une innovation introduite dans la convention thermale qui lie les professionnels et l'UNCAM : la possibilité de fractionner la durée de la cure de 18 jours en deux séquences, ce qui la rendra désormais accessible en dehors des vacances d'été, si cette expérimentation s'avère conclusive. **Une étude de fractionnement de la cure pour les enfants est en cours de mise en place cette saison en collaboration avec la CNAM.**

- **L'ACTUALITE DE LA MEDECINE THERMALE**

- **Des programmes nouvellement pris en charge**

Le CNETH et L'UNCAM ont signé un protocole national relatif à l'expérimentation et à l'évaluation de nouvelles modalités de prise en charge en cure thermale : prévention et éducation thérapeutique.

Deux programmes ont été élus à la **prise en charge du financement à hauteur de 50%** par l'Assurance Maladie, le reste à la charge du patient.

- « **L'accompagnement des suites du cancer du sein** »

- « **Le sevrage des psychotropes** »

Un troisième programme « **Affections psychosomatiques chez les adolescents et jeunes adultes : prévention des troubles du comportement alimentaire et des conduites addictives** » va permettre une intensification des soins chez ces jeunes patients, dans les conditions habituelles de la prise en charge par l'Assurance Maladie.

Dès cette saison, 25 stations thermales accueilleront les premiers curistes et cette expérimentation se déroulera sur trois années. Il s'agit ainsi d'une avancée considérable qui prouve l'intérêt de la médecine thermale dans le domaine de la prévention.

- **L'Observatoire de l'économie des stations thermales**

La Fédération Thermale et Climatique Française (FTCF), en partenariat avec l'Association Nationale des Maires de Communes Thermales (ANMCT) et le Conseil National des Établissements Thermaux (CNETH), souhaite mettre en place et faire vivre un outil d'observation pérenne et dynamique de la filière thermale française : **l'Observatoire de l'économie des stations thermales** pour la période 2020 - 2026.

La filière ne fait pas à ce jour l'objet d'une observation économique globale et régulière, basée sur des méthodologies homogènes. **La mise en place d'un outil d'observation national représente donc un enjeu clé pour les stations thermales.** La production et la diffusion périodique d'indicateurs sur le thermalisme doit permettre de mieux faire connaître cette activité, d'améliorer la pertinence des politiques visant à accroître l'attractivité et la compétitivité des stations thermales françaises et de faciliter l'accès aux capitaux publics et privés pour les porteurs de projets.

La création de l'Observatoire de l'économie des stations thermales vise à :

1 - Mieux faire connaître la filière du thermalisme français en présentant ses caractéristiques générales ;

2 - Valoriser la filière du thermalisme français en mettant en avant les retombées positives des activités concernées sur le développement des territoires et sur l'économie française ;

3 - Soutenir le développement de l'économie thermale, en fournissant les éléments nécessaires à la prise de décision.

Le lancement et la réalisation de **l'Observatoire de l'économie des stations thermales sont prévus dès le début de l'année 2020.** La publication des premiers résultats interviendra au mois de novembre 2021 et sera reconduite chaque année à la même époque.

- **LA RECHERCHE THERMALE**

Aujourd'hui, l'exploration des **nouveaux champs de compétence et des nouveaux formats de cure prend une place croissante ; cette approche concerne la prévention, la participation aux soins de suite, l'accompagnement du vieillissement, la participation à la production de données de santé publique.**

Les études cliniques qui illustrent le SMR (Service Médical Rendu) ou le SMER (Service Médico-Économique Rendu) par la cure thermale se poursuivent. A ce jour **18 études cliniques** ont été menées à leur terme : 12 sont publiées dans des revues internationales de langue anglaise avec facteur d'impact (16 publications au total) et 6 sont en cours de publication ou de traitement des données. **Globalement 12 études (dont 10 contrôlées) sont en cours de réalisation, 6 études (dont 5 contrôlées) sont en cours de mise en place ; elles visent à enrôler 2 435 patients.**

L'AFRETh (Association Française pour la Recherche Thermale), continue sa campagne de recherche et y consacre chaque année 1 million d'euros. Elle devrait pouvoir présenter, dans les mois qui viennent, les résultats de plusieurs études notamment dans le domaine de la rhumatologie.

• LES INVESTISSEMENTS DANS LES STATIONS THERMALES

Depuis plusieurs années, les stations thermales réalisent de nombreux investissements qui répondent aux objectifs de santé publique et attestent du dynamisme du secteur. Ils se répartissent entre les forages, la protection de la ressource, la rénovation, l'extension des thermes, les équipements thermaux et les installations dédiées au bien-être ainsi que l'hébergement.

Entre 2016 et 2021, le montant estimé des investissements des stations thermales s'élève à 825M€, plus de 150M€ sont prévus dans les mois à venir.

- La Compagnie Lebon a repris la station d'Allevard en Isère avec de gros travaux de rénovation effectués.
- Le groupe L'Oréal qui aujourd'hui exploite les Thermes de Saint-Gervais-les-Bains, a également acquis les Thermes de La Roche-Posay,
- France Thermes à Châtel-Guyon a lancé un chantier de 32 M€ pour la création d'un resort thermal accompagné par la Caisse des Dépôts et Consignations, qui ouvrira au printemps.
- A Saint-Amand-les-Eaux, plus de 8 M€ seront consacrés à la transformation et à la rénovation des thermes.
- Vals-les-Bains, station dédiée à la prise en charge des troubles du métabolisme dont celle du diabète de type 2, a lancé la rénovation et l'extension des thermes – montant des travaux : 12 M€. L'établissement ardéchois voisin de Neyrac a lui aussi engagé un important chantier de consolidation de son offre de soins - montant des travaux : 8 M€.
- Le syndicat d'exploitation des Thermes de Digne-les-Bains a annoncé le début des travaux de création d'un vaste espace aqualudique – montant des travaux : 6 M€.
- A l'horizon 2022, l'agglomération de Nancy inaugurera au cœur de la ville les anciens thermes fermés depuis un siècle qui deviendront le Grand Nancy Thermal – montant des travaux : 55 M€.
- D'autres projets d'envergure sont en phase de conception, en particulier à Rochefort (construction d'un nouvel établissement thermal) et à Saint-Jean d'Angély (ouverture d'une nouvelle station thermale ex-nihilo).
- De nouvelles réhabilitation et reconstruction sont prévues aux Fumades pour 24 M€ d'investissements dont 16,5 par le groupe Arenadour et France Thermes pour 15M€ dans un projet de modernisation et réhabilitation des thermes à Salies-de-Béarn. Valvital à Lecture a inauguré la reconstruction totale du Collège des Doctrinaires transformé en hôtel 4* pour 8,5M€. Salies-du-Salat modernise et réhabilite les thermes pour 14M€. À Saujon des investissements pour un montant de 6M€ sont prévus dans les mois à venir.
- **La station de Santenay, fermée depuis de nombreuses années, ouvrira au printemps aux premiers curistes.** La construction d'un établissement thermal et la réhabilitation du forage ont mobilisé un investissement de 13M€

• LA CAMPAGNE 2020

La campagne de communication se poursuivra en 2020, notamment en télévision avec le spot TV du CNETh, diffusé principalement sur les chaînes du réseau [France Télévisions](#).

Tout au long de l'année, les curistes sont également au coeur de l'animation des réseaux sociaux de la médecine thermale.

En premier lieu sur sa page Facebook officielle www.facebook.com/medecinethermale qui rassemble aujourd'hui une communauté active de près de 12 000 personnes. Les équipes de la médecine thermale mettent un point d'honneur à répondre aux questions des curistes, curistes potentiels ou membres du corps médical et à partager chaque jour les actualités des stations thermales mais également des associations de patients ou des contenus médicaux en lien avec les pathologies prises en charge par la crénothérapie.

Soucieux de toujours rendre l'information sur la médecine thermale claire et accessible, le CNETh a créé une version web de son magazine [Thermes&Vous](#) (medecinethermale.fr/magazine) et a lancé deux newsletters mensuelles : une pour les curistes et une pour les professionnels de santé (inscription sur www.medecinethermale.fr).

Si les curistes sont les premiers destinataires, les **médecins** sont également au coeur de la campagne : sensibilisés via une campagne digitale et des outils pédagogiques ; ils recevront cette année **deux magazines** de 24 pages d'informations médicales sur la crénothérapie. Tous les numéros sont à retrouver sur le site www.medecinethermale.fr.

• LE CALENDRIER 2020 DE LA MEDECINE THERMALE

Le Conseil National des Établissements Thermaux participera à différents événements :

- **18/20 juin** : 45^e Congrès de l'ISMH, *Dax*
- **1^{er}/2 octobre** : Les Journées nationales de Médecine générale, *Paris - La Défense*
- **Début octobre** : Les Entretiens de Bichat, *Paris*
- **11/13 novembre** : Les Rencontres européennes du Thermalisme, *Vichy*

• LES CHIFFRES CLES DU THERMALISME

- **90** stations thermales sont en activité sur le territoire français, **111** établissements thermaux.
- **770** sources en France, soit **20%** du capital thermal européen.
- **850** médecins thermaux exercent dans les stations thermales.
- Plus de **10 millions** de journées de soins sont délivrées tous les ans par les établissements thermaux.
- **Plus de 579 000** curistes ont séjourné en moyenne **18** jours dans les stations thermales françaises en 2019.
- **100 000** emplois directs, indirects ou induits dépendent du thermalisme.
- Depuis 2004, **plus de 14 millions** d'euros ont été consacrés à la recherche thermale.
- **1,3 milliard** d'euros, c'est le volume d'activité généré chaque année par la filière thermale.
- **10% à 15%** du chiffre d'affaires annuel des exploitants est réinvesti.
- Ces dernières années, tous les établissements thermaux ont été rénovés et les stations thermales ont consenti d'importants investissements : **825 millions** d'euros sont prévus d'ici 2021.
- Le PIB thermal représente plus de **520 millions** d'euros dont **44%** reviennent aux budgets publics au titre des prélèvements fiscaux et sociaux.
- Plus que jamais, le thermalisme est une source de richesse au service des territoires : **100** curistes supplémentaires génèrent en effet **6** emplois nouveaux.
- **71%** des communes thermales ont moins de 5000 habitants. Pour elles, souvent, l'activité thermale représente l'essentiel de leurs ressources.
- La part du thermalisme est de seulement **0,15%** de l'Assurance Maladie.

Créé en 2002 à la suite de la fusion des syndicats professionnels, le C.N.E.Th (Conseil National des Établissements Thermaux) regroupe la totalité des établissements thermaux français. Sa vocation est de travailler, en concertation avec les pouvoirs publics, à l'amélioration et à une meilleure reconnaissance de la médecine thermale. Ses missions reposent sur la défense des intérêts des établissements thermaux auprès des différentes instances de l'État et de l'Assurance Maladie, sur la diffusion d'une information pédagogique pour faire connaître les atouts de cette médecine, tant auprès du grand public que de la communauté médicale, et également sur la mise en oeuvre d'études pour évaluer scientifiquement le Service Médical Rendu (SMR) des cures.

Contact presse

Service Compris

Bertrand de Tilleul - bdetilleul@service-compris.com - +33 (0)6 10 34 60 46